

## Faire ensemble avec nos différences - 2017



Dans le cadre de cet appel à projets, la Fondation SNCF a choisi de soutenir des actions inter-associatives qui permettent à des jeunes de rencontrer des personnes qu'ils ne côtoient pas habituellement ou qu'ils connaissent mal, et de partager des activités avec elles. L'objectif est de leur permettre de s'ouvrir aux autres, s'enrichir des différences, d'aller au-delà des idées reçues, mais aussi trouver leur place dans la société.



Les thématiques retenues sont : l'intergénérationnel, l'interculturel, la mixité (filles/garçons) et le handicap (personnes en situation de handicap/personnes « ordinaires »).

Les projets présentés doivent être accompagnés par une maison des associations participant à la démarche. Dans le cas contraire, le projet ne sera pas étudié.

L'appel à projets est ouvert de façon **permanente**.

**Date de clôture** : 10 novembre 2017

## « Apprendre pour grandir » - Fondation SNCF

L'appel à projets est ouvert de façon **permanente** : pour donner plus de souplesse aux associations, deux jurys seront organisés, en juin et en novembre. Tous les dossiers déposés **avant le 31 mai**, seront examinés au **jury de juin**. Passée cette date, les dossiers basculeront automatiquement sur le jury du mois de novembre. De même, le **jury de novembre** examinera les dossiers déposés **avant le 31 octobre**. Téléchargez le dossier de candidature en ligne sur [www.fondation-sncf.org](http://www.fondation-sncf.org)



## Aide aux populations fragiles au cœur des villes

La Fondation Monoprix s'engage à mener des actions précises, à soutenir des projets venus d'associations d'intérêt général dans le but d'épauler et d'accompagner, au cœur des villes, celles et ceux qui sont les plus fragiles.

La Fondation concentre ses actions sur deux axes majeurs et prioritaires :

- Améliorer l'accès aux produits de première nécessité
- Agir contre la solitude en ville

**Date de clôture** : 29 décembre 2017



## Projets en faveur de l'égalité des chances, du développement économique et du lien social

La Fondation BATIGERE propose de soutenir, uniquement par un apport financier, les projets qui démontrent leur utilité dans l'atteinte des objectifs de la Fondation.

La Fondation BATIGERE accompagne des actions sur une durée de deux ans.

Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.

**Date de clôture** : 30 décembre 2017



## Soumettre un projet en lien avec l'alimentation

Votre projet concerne :

La santé et l'alimentation - Le lien social - L'accès à l'alimentation - L'accès à l'emploi

Votre projet doit obligatoirement être en lien avec l'alimentation

**Les dossiers sont examinés tout au long de l'année.**

**Date de clôture** : 30 décembre 2017



## ■ Soumettre un projet en lien avec l'alimentation

### Les demandes sont examinées tout au long de l'année



La Fondation soutient les actions suivantes :

- agir contre les inégalités liées directement ou indirectement à l'alimentation.
- venir en aide aux personnes en situation de précarité à travers les dons et de collectes de produits de grande consommation.
- soutenir le développement des épiceries solidaires et appuyer en outre le développement des productions agricoles.

**Date de clôture** : 31 décembre 2017

## ■ Recherche de financements 2017

En France, la Fondation Caritas France soutient des initiatives en faveur des populations et des territoires les plus marginalisés. Elle soutient également des expérimentations dans le champ social. Ses principaux domaines d'action sont :

- Hébergement et structures d'accueil, - Emploi, insertion, économie sociale, - Education et formation, - Recherche et sensibilisation.

La subvention peut être accordée au démarrage du projet ou pour son développement.

Les projets peuvent être pluriannuels (jusqu'à 3 ans).

**Les demandes sont examinées tout au long de l'année.**

**Date de clôture** : 31 décembre 2017



## ■ Concours Déclics Jeunes

**Le concours s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans**, porteurs d'un projet individuel, original, innovant et altruiste, quel que soit son domaine d'application.

Pour candidater, les jeunes porteurs de projet doivent s'inscrire en ligne et renseigner un **questionnaire** auquel ils doivent joindre **une lettre de recommandation**.



Nous invitons donc les candidats à se connecter sur le [site internet de la Fondation de France](#), jusqu'au **30 novembre 2017**.

Au terme d'un long processus de sélection, les 20 lauréats dont le projet aura été sélectionné recevront chacun une bourse de 7600 euros.

## ■ FestiPREV 2018

La 3ème édition du **Festival International du Film de Prévention et de Citoyenneté Jeunesse** se déroulera du **31 Mai au 2 Juin 2018** à La Rochelle.

- Le festival est ouvert aux **films courts** qu'ils soient de fictions, documentaires ou animations, réalisés après le **1er janvier 2016**.

- Les films doivent être **scénarisés et réalisés par des jeunes de 11 à 25 ans**. Les jeunes peuvent être accompagnés dans leur démarche par des professionnels de l'éducation et de l'image.

- Les films doivent s'inscrire dans une **thématique de prévention et de citoyenneté**.

- La durée d'un film doit être comprise **entre 90 secondes et 5 minutes**

- Il appartient aux réalisateurs d'être en conformité avec les règlements de la Sacem et respecter les droits en vigueur (droits d'auteur, droit à l'image)

- Les films doivent être réalisés **en français ou en langue originale sous-titrés en français**.



Date limite de réception des dossiers : **15 avril 2018**

## ■ Deuxième nuit de la Lecture

Le **samedi 20 janvier 2018**, toutes les bibliothèques et librairies de France sont invitées à ouvrir leurs portes à l'occasion de la deuxième **Nuit de la lecture**.

Les bibliothèques et les librairies, véritables lieux de vie ouverts à tous, constituent le tout premier réseau d'équipements culturels de proximité. Par leur action, elles favorisent l'égal accès de tous à l'offre culturelle en portant une attention particulière à celles et ceux qui en sont les plus éloignés.

Les acteurs des champs de la solidarité et de l'éducation populaire, en partenariat avec le ministère de la culture, partagent ces mêmes valeurs.

Aussi, êtes-vous invités à venir enrichir de vos compétences et de vos expériences, cet événement qui mérite d'être largement partagé.

A cet effet, le ministère de la culture souhaite vous donner accès à l'appel à projets lancé sur le site de la Nuit de la lecture : <https://nuitdelalecture.culturecommunication.gouv.fr/>

Ce site, permet de valoriser des actions existantes ou à venir, de solliciter l'obtention de chèque livre dans le cadre d'action bien identifiées ou bien encore d'y formuler d'éventuelles besoins de financement afin d'accompagner, dans ce cadre, le déploiement d'initiatives.

Ces demandes de soutien financier devront concerner des actions spécifiquement développées en lien avec une librairie ou une bibliothèque.

Elles devront être transmises par saisie sur le site La nuit de la lecture **avant le 8 décembre 2017**.

Deux comités de pilotage examineront les demandes la troisième semaine de novembre et la première semaine de décembre.

